

Séance du 24 juin 2022

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-06-2022-13

Date de convocation le 16/06/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Etaient présents : Mmes CAZENAVE, BAZIARD, DAUBAS, GUITTONNEAU, ETCHART et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE, LAMASOU, LAPETRE LETARGUA et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONNEAU

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ,
Mr HILLOOU pouvoir à M. LETARGUA,
Mme GRAUX pourvoir à M. SALEFRANQUE

OBJET : ATELIERS JEUNES – SESSION 2022

La commune de Mont a souhaité organiser des chantiers ouverts aux jeunes nés en 2015 pendant les vacances scolaires, notamment estivales.

L'objectif est de leur permettre la réalisation d'un acte citoyen d'intérêt collectif permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants, permettre de développer une relation éducative, et valoriser l'image des jeunes.

La commune souhaite ainsi animer un groupe de jeunes en favorisant des petits travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Les modalités proposées sont les suivantes :

- Deux groupes de 5 jeunes nés en 2005 ;
- 5 jours de participation et une demi-journée de présentation ;
- Des horaires fixes : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 ;
- Une animation et un encadrement mixte ;
- Un équipement de protection adapté : gants et lunettes si besoin.

Afin de valoriser cet engagement et cette démarche citoyenne, la commune s'engage à leur proposer une bourse. Cette dernière est fixée réglementairement à 15 euros par jeunes et par jour en fonction des jours de présence.

Les actions cherchent à viser l'amélioration du cadre de vie et de donner l'occasion aux jeunes de participer activement, positivement et collectivement à la vie des quatre villages. L'objectif de ce groupe est aussi d'assurer à la fois la mixité homme/femme et la mixité d'origine (jeunes issus de quatre villages).

Ce projet est en cours de validation par la direction départementale de la cohésion sociale.

Le premier atelier se déroulera la semaine du 18 au 22 juillet 2022 et sera constituée de :

Cyril CAPDEVILA
Julien CAPDEVILA
Kevin OULAI
Wassil LAGNAOUI
Sylvain TROUILH

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

SLOX

ID : 064-216403964-20220718-24_06_2022_13-DE

Le second se déroulera la semaine du 22 au 26 août 2022 et sera constitué de

Jules LE GUEN
Antonin PERALTA
Dounia Maa OUZRAR
Arno ETCHART
Alizée DOS SANTOS FERNANDES

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d' :

APPROUVER la mise en place d'un chantier jeune pendant les vacances scolaires estivales,

ADOPTER les modalités proposées ci-dessus,

AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les démarches utiles pour la mise en place de ces chantiers, de verser.

AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à verser la bourse correspondante à chaque participant.

PRÉCISER que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20220718-24_06_2022_13-DE